

Fondée par  
**Georges Burdeau**  
Professeur honoraire  
à l'Université de  
droit, d'économie,  
et de sciences sociales  
de Paris

BIBLIOTHÈQUE  
CONSTITUTIONNELLE  
ET DE  
SCIENCE POLITIQUE  
TOME 144

Dirigée par  
**Jacques Robert**  
Professeur émérite  
à l'Université  
Panthéon-Assas  
(Paris II), Président  
honoraire de l'Université

# LES LIMITES CONSTITUTIONNELLES À L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

## ÉTUDE COMPARÉE : ALLEMAGNE, FRANCE, ITALIE

---

Jean-Philippe Derosier  
Professeur à l'Université de Rouen

*Préface de*  
*Otto Pfersmann*  
Professeur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

**LGDJ**

lextenso éditions

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	V
REMERCIEMENTS.....	XIII
AVERTISSEMENTS .....	XV
ABRÉVIATIONS.....	XVII
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	I
Section 1. Un cadre méthodologique et conceptuel délimité.....	3
§ 1. Une méthode d'analyse circonscrite : le normativisme .....	3
A. Le droit, ordre juridique .....	5
B. L'ordre juridique, un ensemble de normes juridiques.....	6
C. Un ensemble de normes juridiques hiérarchiquement organisées.....	7
D. La norme suprême de l'ordre juridique, une norme positive identifiée.....	11
§ 2. Un champ d'analyse conceptuellement délimité : éléments de définition .....	15
A. Le concept normativiste de constitution .....	15
1. Des définitions traditionnelles écartées.....	15
2. La définition normativiste retenue.....	18
B. Les limites à la révision constitutionnelle : des limites absolues.....	21
C. L'intégration européenne : un processus normatif .....	23
1. Rapports de systèmes et décentralisation des ordres juridiques .....	23
2. Le processus d'intégration européenne : une centralisation progressive de l'ordre juridique de l'Union européenne.....	27
D. Les limites constitutionnelles à l'intégration européenne : définition de départ .....	28
§ 3. Un objet d'étude historiquement situé : l'apparition des limites à la révision constitutionnelle en France, en Italie et en Allemagne.....	28
A. La France et la confirmation de la République .....	30
B. L'Italie et la renonciation à la monarchie.....	33
C. L'Allemagne et la préservation de l'État .....	37

Section 2. Les limites constitutionnelles à l'intégration européenne, des normes au cœur des rapports de systèmes États membres/Union européenne.....	42
§ 1. <i>Les rapports de systèmes États membres/Union européenne : des conflits identifiés</i> .....	43
§ 2. <i>Les rapports de systèmes États membres/Union européenne : des conflits dépassés</i> .....	46
A. Une souveraineté divisible et partagée.....	46
B. Des systèmes en interaction constante .....	48
§ 3. <i>Les rapports de systèmes États membres/Union européenne : des conflits régulés par les limites constitutionnelles à l'intégration européenne</i> .....	51

## PREMIÈRE PARTIE L'EXISTENCE POSITIVE DE LIMITES CONSTITUTIONNELLES À L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

<b>TITRE I : LA LIMITE CONSTITUTIONNELLE À L'INTÉGRATION EUROPÉENNE : UN CONCEPT OPÉRATOIRE.....</b>	<b>59</b>
--	-----------

<b>Chapitre 1<sup>er</sup>. Les limites à la révision constitutionnelle : des normes constitutionnelles intangibles .....</b>	<b>61</b>
---	-----------

Section 1. Les limites à la révision constitutionnelle, des normes contestées.....	62
§ 1. <i>Les limites constitutionnelles, normes supraconstitutionnelles</i> .....	63
A. Des normes supraconstitutionnelles s'imposant au " pouvoir constituant originaire ".....	63
B. Des normes supraconstitutionnelles s'imposant au " pouvoir constituant dérivé " .....	65
1. Le pouvoir constituant dérivé soumis à des limites supraconstitutionnelles, théorie contestable.....	66
2. Les principes suprêmes de l'ordre juridique italien, exemple impropre .....	69
§ 2. <i>Les limites constitutionnelles, normes révisables</i> .....	73
A. La simplicité : réviser la révision.....	73
B. La logique : le paradoxe de l'auto-révision .....	77
1. Un paradoxe juridique fondé exclusivement sur la logique .....	77
2. Les limites juridiques de la théorie logique.....	81
a) <i>La constitution, norme suprême réglant sa propre révision</i> .....	81
b) <i>L'argument chronologique</i> .....	82
c) <i>La logique comme fondement du droit, ou le retour au droit naturel</i> .....	84

Section 2. Les limites à la révision constitutionnelle, des normes spécifiques .....	85
§ 1. <i>Produire du droit constitutionnel : la révision</i> .....	86
A. L'encadrement du pouvoir de révision, ou l'impossibilité juridique d'un pouvoir constituant .....	86
1. Le pouvoir constituant : un pouvoir juridiquement inexistant .....	86
2. Le pouvoir de révision : un pouvoir juridiquement limité ...	90
B. La révision constitutionnelle, ou le rapport de production au sein de la constitution .....	92
1. Le rapport de subordination entre normes de même rang hiérarchique.....	92
2. La prénorme, une fiction explicative.....	94
C. Révision constitutionnelle et constitutionnalité de la révision.....	96
§ 2. <i>Protéger du droit constitutionnel : la constitutionnalité renforcée</i> ....	101
A. Des normes constitutionnelles formellement renforcées.....	102
B. Des normes constitutionnelles matériellement soustraites à la compétence du pouvoir de révision.....	105
<b>Conclusion du Chapitre 1<sup>er</sup></b> .....	109
<b>Chapitre 2. Les limites constitutionnelles à l'intégration européenne : des normes constitutionnelles interdisant la production de normes de l'Union</b> .....	111
Section 1. La production et l'application générales du droit international....	113
§ 1. <i>La production des normes internationales, ou la hiérarchie du droit international</i> .....	113
A. Le droit international : un ordre juridique hiérarchisé.....	113
1. Le droit international, ensemble de normes.....	114
2. Le droit international, ensemble de normes hiérarchisées selon le rapport de production.....	117
B. La norme internationale conventionnelle : une production réglementée .....	120
1. Une production codifiée .....	121
2. Une production organisée.....	123
§ 2. <i>L'application des normes internationales, ou la rencontre des ordres normatifs</i> .....	125
A. Droit international et droit interne : des rapports nécessaires .....	126
1. Une construction dualiste impossible.....	126
2. Une construction moniste à primauté du droit international.....	129
B. Délimiter le domaine de validité des ordres juridiques étatiques : fonction du droit international .....	130
1. La fonction primordiale du droit international .....	130

2. Quatre domaines de validité délimités.....	132
a) Identifier les quatre domaines de validité.....	132
b) Distinguer délimitation et fondement de la validité.....	134
Section 2. La production bloquée des normes de l'Union européenne.....	136
§ 1. L'Union européenne : un ordre juridique quantitativement spécifique ....	136
A. L'Union européenne, une organisation internationale quantitativement spécifique .....	137
1. Une généralité, ou le fondement international de l'Union européenne.....	137
2. La spécificité, ou une organisation internationale au degré de centralisation élevé.....	140
B. L'Union européenne, un ordre juridique fortement hiérarchisé.....	144
1. Les traités, normes de base .....	144
2. Le droit dérivé, une hiérarchie des normes complexe.....	145
§ 2. La charte de base de l'Union européenne : une révision conditionnée .....	148
A. Les règles de l'article 48 TUE, ou l'élaboration de la révision.....	149
1. L'engagement et la préparation de la révision, ou l'originalité d'une procédure européanisée.....	152
2. La négociation du contenu de la révision, ou la conformité à une procédure internationale.....	153
B. Les règles constitutionnelles des États membres, ou la validité de la révision .....	156
1. La ratification possible, grâce aux règles constitutionnelles des États membres .....	156
2. La ratification impossible, en raison d'une limite constitutionnelle .....	158
<b>Conclusion du Chapitre 2 .....</b>	<b>161</b>
<b>CONCLUSION DU TITRE I .....</b>	<b>163</b>
<b>TITRE II : LES LIMITES CONSTITUTIONNELLES À L'INTÉGRATION EUROPÉENNE : DES NORMES IDENTIFIÉES.....</b>	<b>165</b>
<b>Chapitre 1<sup>er</sup>. Les principes constitutionnels structurellement absolus comme limites constitutionnelles à l'intégration européenne .....</b>	<b>169</b>
Section 1. La constitution, norme suprême et éternellement valide.....	170
§ 1. La souveraineté structurellement liée à l'État.....	171
A. La souveraineté, une notion polysémique.....	172
1. Une pluralité de concepts de souveraineté .....	172
2. La souveraineté comme " puissance d'État ".....	176
3. La souveraineté comme légitimation du pouvoir.....	178

B. La compétence de la compétence, le concept juridique de souveraineté .....	182
1. La compétence de la compétence, ou l'autonomie de l'ordre juridique étatique .....	182
2. La compétence de la compétence, ou une souveraineté indivisible mais limitée.....	184
§ 2. <i>La souveraineté, structurellement liée à la constitution</i> .....	186
A. La constitution, norme éternellement valide.....	187
1. L'impossible autodestruction de la constitution .....	187
2. L'impossible changement de constitution .....	189
B. La souveraineté, compétence inaliénable .....	193
1. L'impossible souveraineté transférée.....	193
2. L'impossible souveraineté partagée ou composée .....	197
Section 2. La centralisation relative de l'ordre juridique étatique préservée.....	201
§ 1. <i>L'ordre juridique étatique, un ordre juridique fortement centralisé</i> .....	201
A. La forme étatique, une structure inaltérable .....	202
1. « Forme républicaine » et forme étatique .....	202
2. Le principe fédéral de la Loi fondamentale et l'étaticité fédérale.....	206
B. Centralisation de l'État <i>versus</i> intégration européenne .....	208
1. Le seuil minimal de compétences étatiques : indétermination..	209
2. Le paradoxe du sorite : explications .....	212
§ 2. <i>L'ordre juridique étatique, un ordre juridique relativement décentralisé</i> .....	215
A. Le degré de décentralisation des ordres juridiques étatiques, une préservation relative .....	216
B. Décentralisation de l'État <i>versus</i> intégration européenne.....	219
1. L'étaticité des Länder allemands préservée .....	219
2. La préservation des compétences des entités décentralisées italiennes et françaises discutées.....	225
<b>Conclusion du Chapitre 1<sup>er</sup></b> .....	231
<b>Chapitre 2. Les principes constitutionnels formellement absolus comme limites constitutionnelles à l'intégration européenne</b> .....	233
§ <i>préliminaire. L'État de droit : un concept générique inutile</i> .....	235
A. L'État de droit au sens formel, ou l'inexistence d'un concept spécifique.....	235
B. Le concept matériel de l'État de droit, ou l'inutilité d'un concept générique .....	238
Section 1. Des principes constitutionnels formellement absolus identifiés en droit interne.....	240
§ 1. <i>Attribuer et exercer démocratiquement le pouvoir</i> .....	241
A. Le principe démocratique dans la Loi fondamentale .....	241
1. Une « République fédérale » garantissant le principe démocratique .....	241

2. Les exigences d'une démocratie représentative.....	242
B. La garantie de la démocratie par la forme républicaine.....	246
1. La dévolution non héréditaire du pouvoir, ou le rapprochement entre République et démocratie .....	246
2. L'attribution et l'exercice démocratiques du pouvoir, ou le respect des principes démocratiques en France et en Italie.....	249
§ 2. <i>Différencier organiquement la production normative</i> .....	253
A. Le principe de non confusion organique des compétences ....	254
1. Une définition traditionnelle de la séparation des pouvoirs abandonnée.....	254
2. La non confusion organique des compétences, un principe constitutionnel formellement absolu.....	256
B. Un contrôle séparé de la création et de l'application du droit.....	258
1. La séparation bidimensionnelle entre la création et l'application du droit .....	258
2. Le contrôle séparé de la différenciation organique .....	260
§ 3. <i>Garantir les droits fondamentaux</i> .....	261
A. La Loi fondamentale allemande, ou le principe d'une garantie minimale des droits fondamentaux .....	262
B. Les principes suprêmes italiens, ou la reconnaissance constitutionnelle de certains droits fondamentaux absolus.....	264
1. La garantie de certains droits fondamentaux par la reconnaissance de principes suprêmes.....	264
2. Le caractère inviolable des principes suprêmes par leur rattachement à l'article 139 de la Constitution italienne .....	266
C. La Constitution française, ou l'absence d'une garantie absolue des droits fondamentaux.....	268
Section 2. Les principes constitutionnels formellement absolus confrontés au droit de l'Union européenne .....	269
§ 1. <i>L'Union européenne et la démocratie globalement assurée</i> .....	270
A. Un déficit démocratique dénoncé .....	270
1. Le déficit démocratique : une mise en cause constitutionnelle .....	271
2. Le principe démocratique : une mise en œuvre dans l'Union européenne .....	274
a) <i>Des garanties initialement timides</i> .....	274
b) <i>Des garanties progressivement renforcées</i> .....	275
B. Une démocratisation en progrès.....	279
1. L'émergence d'une démocratie européenne : l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct.....	279
2. L'émergence de la citoyenneté européenne : le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes .....	282

§ 2. <i>L'Union européenne et la séparation des pouvoirs relativement déterminée</i> .....	286
A. Une séparation des pouvoirs contestée.....	286
B. Une différenciation organique et fonctionnelle assurée.....	290
§ 3. <i>L'Union européenne et les droits fondamentaux généralement garantis</i> .....	292
A. L'insuffisance initiale du niveau de protection des droits fondamentaux.....	293
B. Des droits fondamentaux effectivement garantis aujourd'hui.....	294
<b>Conclusion du Chapitre 2</b> .....	301
<b>CONCLUSION DU TITRE II</b> .....	303
<b>CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE</b> .....	305

**SECONDE PARTIE**  
**L'IMPACT DES LIMITES CONSTITUTIONNELLES**  
**SUR LE PROCESSUS D'INTÉGRATION EUROPÉENNE**

<b>TITRE I : LE NOYAU CONSTITUTIONNEL IDENTITAIRE, CAUSE DE L'IMPACT</b> .....	311
<b>Chapitre 1<sup>er</sup>. Les limites constitutionnelles à l'intégration européenne systématisées en un noyau constitutionnel identitaire</b> .....	313
Section 1. Le concept de noyau constitutionnel : une systématisation des limites à la révision constitutionnelle.....	316
§ 1. <i>Fondamental, originel et intangible, ou les caractéristiques du concept de noyau constitutionnel</i> .....	317
A. Un concept ancien : la théorie de Carl Schmitt.....	317
B. Des développements modernes.....	319
§ 2. <i>Les divers types de noyaux constitutionnels, ou leur classification</i> .....	321
A. Le noyau constitutionnel structurel, ou les éléments indispensables à toute constitution.....	322
B. Le noyau constitutionnel formel, ou une volonté politique d'offrir des garanties juridiques.....	324
1. Les contenus normatifs issus d'une décision politique et idéologique.....	324
2. L'impossible généralisation conceptuelle des contenus normatifs.....	326



Section 2. Le noyau constitutionnel en droit positif : fondement de l'identité constitutionnelle limitant l'intégration européenne.....	329
§ 1. <i>Le noyau constitutionnel en droit positif : préserver des principes constitutionnels fondamentaux</i> .....	330
A. Le concept de noyau constitutionnel et les limites matérielles absolues à la révision constitutionnelle.....	331
B. Le concept de noyau constitutionnel et le renforcement formel de principes constitutionnels fondamentaux.....	333
1. La Constitution fédérale autrichienne et ses procédures de révision différenciées.....	333
2. La définition matérielle de la révision d'ensemble : l'identification du noyau " mou " de la Constitution autrichienne.....	336
a) <i>Une définition reposant sur un critère matériel</i> .....	336
b) <i>La recherche du contenu du noyau " mou " de la Constitution autrichienne</i> .....	339
§ 2. <i>Le noyau constitutionnel identitaire : limiter l'intégration européenne</i> .....	343
A. L'émergence d'une identité constitutionnelle, ou l'invocation du noyau constitutionnel à l'encontre de l'intégration européenne.....	344
B. Les nuances entre les noyaux constitutionnels identitaires allemand, français et italien.....	348
C. L'impact systématique du noyau constitutionnel identitaire : limiter l'intégration européenne.....	351
<b>Conclusion du Chapitre 1<sup>er</sup></b> .....	355
<b>Chapitre 2. Le principe de primauté du droit de l'Union européenne conditionné par le noyau constitutionnel identitaire</b> .....	357
Section 1. Le principe de primauté : une règle de conflit d'effet direct.....	359
§ 1. <i>Des rapports normatifs identifiés</i> .....	360
A. Les rapports normatifs : validité et force dérogatoire.....	360
B. Le rapport selon la force dérogatoire : annulation ou prévalence.....	363
1. Dérogation par annulation.....	363
2. Dérogation par prévalence.....	364
§ 2. <i>Le droit de l'Union européenne : une force dérogatoire spécifique</i> ....	367
A. Une primauté d'effet direct, ou la particularité de la force dérogatoire du droit de l'Union.....	369
1. Le principe de primauté : un principe général de droit international.....	369
2. La particularité de l'application du droit de l'Union : l'association des principes de primauté et d'effet direct.....	372

B. La mise en place d'une Communauté juridique, ou l'objectif de la force dérogatoire du droit de l'Union .....	376
1. Un objectif fixé par les Traités : la mise en place d'une Communauté .....	376
2. La Cour de justice, garante de la mise en place d'un droit communautaire .....	378
Section 2. Le principe de primauté : une règle conditionnée par le respect de l'identité constitutionnelle.....	381
§ 1. <i>Un principe de primauté conditionné</i> .....	383
A. La primauté du droit de l'Union, " sauf si... " .....	383
1. Une position ferme mais en voie d'assouplissement de la jurisprudence française .....	383
2. Une position confirmée par la jurisprudence allemande et italienne .....	386
B. Une primauté relative difficilement défendable .....	389
1. La théorie de la primauté relativisée en droit interne.....	389
2. Le principe de primauté : une norme de droit de l'Union ...	391
§ 2. <i>Un principe de primauté décentralisé</i> .....	395
A. Le fondement de la primauté conditionnée : un fondement en droit de l'Union .....	395
1. Le droit de l'Union, fondement de la décentralisation de son application.....	395
2. La Cour de Justice incompétente à l'égard des normes nationales.....	400
B. Les limites constitutionnelles à l'intégration européenne, une force dérogatoire absolue.....	401
1. Des normes constitutionnelles renforcées limitant l'application du droit de l'Union .....	401
2. Une conditionnalité du principe de primauté fondée sur le droit de l'Union .....	404
<b>Conclusion du Chapitre 2</b> .....	407
<b>CONCLUSION DU TITRE I</b> .....	409
<b>TITRE II : L'ÉVOLUTION LIMITÉE DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE, CONSÉQUENCE DE L'IMPACT</b> .....	411
<b>Chapitre 1<sup>er</sup>. La réaction progressive de l'Union européenne aux limites constitutionnelles à l'intégration européenne</b> .....	413
Section 1. Les identités nationales, sources de l'identité européenne .....	415
§ 1. <i>Des principes communautaires d'origine nationale</i> .....	416
A. Les États membres et leurs traditions constitutionnelles communes.....	416
1. Des principes généraux inspirés des Constitutions nationales.....	416

2. Un “ gage de garantie ” des exigences constitutionnelles nationales.....	420
<i>B. L'Union européenne et son identité propre.....</i>	422
1. Un niveau de garantie propre à l'ordre juridique de l'Union.....	423
2. Une identité européenne progressivement élaborée.....	425
<i>§ 2. Une consécration conventionnelle au niveau de l'Union européenne ....</i>	427
A. Un impact ascendant, ou l'inscription dans le Traité .....	427
1. Un fondement démocratique reconnu.....	429
2. Des droits fondamentaux garantis .....	431
B. Un impact descendant, ou une obligation à l'égard des États membres .....	433
Section 2. Les identités nationales respectées par le droit de l'Union européenne.....	437
<i>§ 1. Un catalogue écrit de droits fondamentaux consacré .....</i>	437
A. Une codification des droits fondamentaux en vigueur.....	438
1. L'élaboration à droit constant de la Charte .....	438
2. Le champ d'application limité de la Charte.....	441
B. La possibilité d'évolution de la Charte.....	444
1. Les principes généraux du droit de l'Union maintenus.....	444
2. La clause d'ouverture de l'article 53, ou l'évolution reconnue .....	446
<i>§ 2. Des rapports entre droit de l'Union et droits constitutionnels harmonisés .....</i>	449
A. Le respect de l'identité nationale imposé par le Traité.....	450
B. Le respect de l'identité nationale contrôlé par la Cour de justice .....	452
<b>Conclusion du Chapitre 1<sup>er</sup>.....</b>	459
<b>Chapitre 2. La constitutionnalisation impossible de l'Union européenne, ou la limite constitutionnelle ultime à l'intégration européenne.....</b>	461
Section 1. La constitutionnalisation de l'Union européenne : processus juridiquement impossible.....	465
<i>§ 1. Penser la Constitution européenne, ou la doctrine du constitutionnalisme européen .....</i>	465
A. La théorie du constitutionnalisme convergent .....	466
B. La théorie du constitutionnalisme politique.....	471
1. Le constitutionnalisme européen.....	471
2. Un constitutionnalisme politique.....	473
<i>§ 2. Formaliser la Constitution européenne, ou la théorie du multilevel constitutionalism .....</i>	475
A. La construction de la théorie du <i>multilevel constitutionalism</i> .....	476

B. La discussion de la théorie du <i>multilevel constitutionalism</i> ...	480
1. L'impossibilité juridique d'une constitution à multi-niveaux .....	480
2. Le présupposé idéologique de la théorie de la constitution à multi-niveaux .....	484
Section 2. La constitutionnalisation de l'Union européenne : processus juridiquement révolutionnaire .....	486
§ 1. <i>Le concept de révolution juridique au sens normatif</i> .....	487
§ 2. <i>Le droit de retrait de l'Union européenne, ou la révolution           juridique évitée</i> .....	493
A. Un droit de retrait formalisé, ou la fin des incertitudes .....	494
B. Un droit de retrait peu formaliste, ou la nature internationale de l'Union confirmée .....	497
§ 3. <i>La rupture d'une limite constitutionnelle, ou la révolution           juridique avérée</i> .....	499
A. Des causes possibles .....	499
1. Le dépassement des limites constitutionnelles par le droit primaire .....	499
2. Le dépassement des limites constitutionnelles par le droit dérivé .....	502
B. Des conséquences inévitables .....	503
1. Le dépassement d'une limite constitutionnelle formelle, ou une décision politique remettant en cause une décision politique .....	504
2. Le dépassement d'une limite constitutionnelle structurelle, ou la fin de l'ordre juridique étatique .....	505
<b>Conclusion du Chapitre 2</b> .....	507
<b>CONCLUSION DU TITRE II</b> .....	509
<b>CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE</b> .....	511
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	513
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	517
<b>INDEX THÉMATIQUE</b> .....	569
<b>INDEX DE JURISPRUDENCE</b> .....	575
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	585
<b>OUVRAGES PARUS DANS LA MÊME COLLECTION</b> .....	597